

## E-orthophoniste

### E-orthophoniste

Carine GOETZ, FOF-GRAND EST

*D'abord des commerciaux ont voulu me vendre des logiciels de rééducation...  
Ensuite des médecins scolaires m'ont réclamé des bilans chiffrés pour des  
demandes de tiers temps...*

*Et puis des collègues m'ont parlé d'un **nouveau logiciel** qui permet de gagner  
un temps incroyable lors des bilans, en envoyant aux parents une anamnèse à  
compléter par ordinateur...*

*Enfin des médecins scolaires ont exigé de moi des bilans standardisés et chiffrés  
pour des demandes de PAP...*

*Alors je me suis demandé quel orthophoniste les patients souffrant de difficultés  
de langage pourront consulter.*

Pour consulter Jean THENPA, orthophoniste, vous devrez prendre rendez-vous en ligne. Ne cherchez pas, il n'y a pas de numéro de téléphone, il ne sera pas possible de lui parler directement.

Le logiciel vous proposera plusieurs horaires et vous pourrez choisir celui à votre convenance : un lundi à 21h, samedi à 14h ou même un dimanche. Vous recevrez un mail de confirmation ainsi que vos codes d'accès sous 24 heures.

La veille, le logiciel vous enverra également un SMS de rappel.

À l'heure indiquée, vous voudrez bien vous trouver devant votre ordinateur pour vous connecter sur le site de

l'orthophoniste que vous avez choisi : [www.jean-thenpa.com](http://www.jean-thenpa.com).

Vous entrerez votre identifiant, votre code d'accès et suivrez les instructions pour créer votre mot de passe.

Vous devrez ensuite indiquer vos coordonnées : nom - prénom - date de naissance - e-mail (pas de numéro de téléphone) ainsi que votre numéro de Sécurité Sociale.

Vous vous rendrez ensuite dans l'onglet « Motif de la plainte » pour choisir celle qui vous convient le mieux dans le menu déroulant :

- exigence du médecin scolaire,
- demande d'un médecin,
- inquiétude personnelle.

## E-orthophoniste

Vous accéderez ainsi à l'onglet « Anamnèse » dans lequel vous indiquerez :

- la date d'apparition des symptômes
- les antécédents médicaux (à choisir dans le menu déroulant)
- les troubles que vous présentez et qui seront à rééduquer (à choisir dans le menu déroulant)

Le logiciel vous redirigera alors vers le bilan correspondant et vous devrez vous soumettre aux épreuves standardisées. La plupart seront chronométrées, vous n'aurez rien à faire, l'épreuve suivante s'affichera après le temps imparti.

Dès la fin de la passation, le diagnostic ainsi que les résultats chiffrés et étalonnés s'afficheront automatiquement et vous permettront de savoir dans quel écart-type vous vous situez. En cas de difficulté d'interprétation de vos résultats, vous pourrez vous rendre dans l'onglet « Aide ».

Enfin le logiciel vous proposera un « Plan Personnalisé de Rééducation » auquel vous vous soumettrez rigoureusement.

Pour toute question, merci de vous référer à notre rubrique FAQ.

Pour plus de commodités, vous pourrez télécharger l'application sur votre smartphone.

Les séances de rééducation seront fixées à l'avance, selon le plan proposé, en moyenne 3 fois par semaine pour une efficacité optimale. À l'horaire de votre convenance, vous entrerez ainsi dans votre espace personnel à l'onglet « Plan Personnalisé de Rééducation », le numéro de séance qui vous dirigera vers les exercices correspondants. À l'issue de chacune, une évaluation s'affichera.

Au bout de 50 ou 100 séances, selon la pathologie, un « Bilan de renouvellement » devra être effectué.

Il vous sera bien sûr possible de contacter votre orthophoniste (dans votre espace personnel, par mail uniquement) tout au long de votre rééducation. Celui-ci vous répondra dans les meilleurs délais.